

hygiénique de M. le professeur Paquet, je fais brûler du soufre dans la chambre du malade. Ces émanations d'acide sulfureux, qui se forment dans l'air, outre un effet désinfectant, ont aussi une action directe et dissolvante sur les plaques couenneuses—soit chimiquement, soit comme stupéfiant des bactéries de la contagion.

M. le Dr Paquet, pour le traitement constitutionnel, donne la préférence au benzoate de soude. C'est toujours le traitement alcalin, préconisé par les auteurs: Trousseau, Flint, Bretonneau, Grisolle, etc., etc. Benzoate de soude, carbonate de soude, chlorate de potasse, salicylate de soude, bicarbonate de potasse, sulfate d'alumine, etc., tous ces remèdes sont recommandés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, cependant tout cela est à peu près la même chose, l'acide est changé, mais la base reste la même, *alcalin*.

Voici ce que dit Trousseau dans ses remarquables Cliniques de l'Hôtel-Dieu de Paris, édition 1882, vol. 1, page 532, article: *Diphthérie et Traitement*.

"La *médication topique*, malgré les oppositions qu'elle rencontre, est la *médication par excellence*, elle est aussi indiquée dans cette maladie qu'elle l'est dans la pustule maligne (*charbon*)."

Le célèbre pathologiste français ajoute encore, même ouvrage, vol. 1, page 430, au même article, "*Diphthérie*," les paroles suivantes: "J'insisterai, Messieurs, sur la nécessité d'un traitement dont aujourd'hui on voudrait contester l'utilité. Je combattrai cette *deplorable* tendance à s'écarter de la vraie route suivie jusqu'à ce jour par des observateurs du premier mérite."

Et ces observateurs de première distinction ont vu autant de malades dans un an que nous en voyons chacun dans notre vie. Ces opinions sont donc inattaquables et de la plus haute autorité. Ce que nous pouvons ajouter aux observations de ces maîtres dans l'art est d'une faible portée; notre travail vient seulement confirmer l'opinion d'hommes qui sont à la tête de la science en Europe.

À propos de la médication locale dans la diphthérie, par la cautérisation, je partage avec une grande conviction cette opinion du célèbre médecin français, *que la médication topique par la cautérisation est la médication par excellence*.

Outre cela, voici le raisonnement sur lequel je m'appuie, en dehors de mon expérience personnelle et de celle des autres, pour me confirmer encore mieux dans l'idée de la valeur de ce traitement local.

Le traitement constitutionnel est le plus important, est indispensable, le seul radical; cependant au début j'accorde une grande influence au traitement local interne. Voici pourquoi.

La cautérisation a un effet immédiat sur les tissus, retarde l'action pathologique dans ces régions, et permet au traitement général d'arriver. Quand même elle n'aurait que ce partage d'aider au traitement constitutionnel, de venir se placer à temps